

-Novembre 1993

La correspondance

Franchise sous contrôle

FRANCHISE SOUS CONTRÔLE

Dans sa poursuite d'une morale de la franchise, M^e Olivier Gast propose la création d'un «label de service» appliqu^é à cette forme de distribution qui en a vu de toutes les couleurs. Le but consiste à rassurer les consommateurs autant que les candidats franchisés avec une marque collective cherchant sa légitimité dans la modification de la loi Scrivener, inscrite à la session parlementaire du printemps prochain. La Fédération de la franchise contrôlerait l'attribution et le retrait du label selon des critères objectifs. La norme Afnor établie à grands frais il y a 10 ans n'ayant jamais servi à rien, faut-il retomber dans les mêmes ornières ou redresser celles qui existent ? Le label FFI est-il insuffisant ?